



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Instruments de musique

Question écrite n° 37403

#### Texte de la question

M Rene Souchon appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur les menaces qui pesent sur le basson français. De récents concours de recrutement, afin de pourvoir des postes de basson dans les opéras de Nice et de Lyon, précisaient dans leur règlement qu'ils étaient réservés aux instrumentistes jouant du basson « Heckel », dit basson allemand. L'ensemble de l'enseignement musical dans notre pays se développant à partir du basson français, ce mode de recrutement risque de porter atteinte à la valeur d'un diplôme d'Etat qui ne permettrait pas de se présenter à un concours en France. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour garantir la pérennité de cet élément du patrimoine national.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Souchon René](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37403

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 février 1988, page 852